RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

DECISION N° 2025-S-01

LA DIRECTRICE DE L'INSTITUT NATIONAL DE L'ORIGINE ET DE LA QUALITE,

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment ses articles L 642-11 et R 642-24,

VU l'arrêté du 12 janvier 2023 nommant Madame Carole LY directrice de l'Institut national de l'origine et de la qualité,

VU la décision 2022-10 du 27 décembre 2022 relative à l'organisation et à l'implantation des services territoriaux de l'INAO,

VU l'instruction de service INAO-IS-2020-01 du 10 janvier 2020 relative aux modalités d'autorisations et de délégations de signature,

VU l'instruction de service INAO-INS-2024-02 du 14 mai 2024 relative à l'organisation et au fonctionnement des services territoriaux,

VU la décision n°2024-S-08 du 26 novembre 2024 de délégation de signature pour la délégation territoriale Ouest,

DECIDE

- **ARTICLE 1er.** - Pour signer les ordres de mission des agents du service Contrôles, délégation de signature est donnée à :

  - Cécile FUGAZZA, cheffe du service,
  - Baptiste MONTANGE, adjoint à la cheffe du service.

- **ARTICLE 2.** - Pour signer les ordres de mission des agents du service Juridique et international, délégation de signature est donnée à :

  - Nathalie MARTY-HOUPERT, cheffe du service,
  - Emilie COLOMBO, adjointe à la cheffe du service.

- **ARTICLE 3.** - Pour signer les ordres de mission des agents du service Territoires et délimitation, délégation de signature est donnée à :

  - Gilles FLUTET, chef du service,
  - Laurent MAYOUX, adjoint au chef du service.

INAO
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr

- **ARTICLE 4.** - Pour signer les ordres de mission des agents des pôles Agriculture biologique et Economie des filières, délégation de signature est donnée à Laurène LEROY, cheffe des pôles.

- **ARTICLE 5.** - Pour signer les ordres de mission des agents du pôle Label rouge, délégation de signature est donnée à Julie BARAT, cheffe du pôle.

- **ARTICLE 6.** - Pour signer les ordres de mission des agents du pôle Produits agricoles et agroalimentaires, délégation de signature est donnée à Alexandra OGNOV, cheffe du pôle.

- **ARTICLE 7.** - Pour signer les ordres de mission des agents du pôle Vins, boissons spiritueuses et cidres, délégation de signature est donnée à Caroline BLOT, cheffe du pôle.

- **ARTICLE 8.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Nord-Est et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Olivier RUSSEIL, délégué territorial,
- Laurent SIMON, délégué territorial adjoint.

- **ARTICLE 9.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Centre-Est et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Christèle MERCIER, déléguée territoriale,
- Stéphane MEUNIER, délégué territorial adjoint.

- **ARTICLE 10.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Ouest et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Cathy DUFOUR, déléguée territoriale,
- Maud ROTHMANN, déléguée territoriale adjointe.

- **ARTICLE 11.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Val de Loire et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Fabienne POUPARD, déléguée territoriale,
- Alexandre CHERIFI, déléguée territoriale adjointe.

- **ARTICLE 12.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Auvergne - Limousin et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Emmanuelle VERGNOL, déléguée territoriale,
- Dominique LANAUD, délégué territorial adjoint.

INAO
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr

- **ARTICLE 13.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Occitanie et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Catherine RICHER, déléguée territoriale,
- Anne-Cécile CROS-VIAUD, déléguée territoriale adjointe.

- **ARTICLE 14.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Sud-Est et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Valérie KELLER, déléguée territoriale,
- Gisèle LARRIEU, déléguée territoriale adjointe.

- **ARTICLE 15.** - Pour signer les ordres de mission des agents de la délégation territoriale Aquitaine – Poitou-Charentes et engager des frais d'affranchissement par carte achat pour cette délégation, délégation de signature est donnée à :

- Laurent FIDELE, délégué territorial,
- Hélène PINEAU, déléguée territoriale adjointe.

- **ARTICLE 16** - Délégation de signature est donnée à Monsieur Samuel POISSON, ingénieur chargé des cahiers des charges et des contrôles pour la délégation territoriale Ouest, pour les courriers de dérogations en agriculture biologique en cas d'absence ou d'empêchement de Madame Cathy DUFOUR, déléguée territoriale Ouest, dans les conditions définies par la décision du 26 novembre 2024 susvisée.

- **ARTICLE 17** – La présente décision prend effet au 1er février 2025. Elle sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère chargé de l'agriculture.

Fait à Montreuil, le 29 janvier 2025

La Directrice de l'INAO,

Carole Ly

Carole LY

INAO
12, RUE HENRI ROL-TANGUY
TSA 30003
93555 MONTREUIL CEDEX - FRANCE
TEL. +33 (1) 73 30 38 00 / TELECOPIE : +33 (1) 73 30 38 04
www.inao.gouv.fr